

impossible : la poste envoie, se distingue
du reste, et le système n'est pas fait pour
1015.

Art. 1014. 2^e paragr. - Plus clair de dire " to
the holder at whose request the bill is pre-
sented " - D'après, p. 10. 51-7 a. Car
il peut y avoir plusieurs holders.

Art. 1013 a:1 - the place and date
(of. Arg. 51-7 b.)

Art 1013 et 1059. - Il y a deux l'immixtion,
ce sont d'après, a:1-2 b. 7 de 1013
(the day of presentation) convert d'après
par la copie d. bill, pas nous exigent.

Art. 1017. - The notice of dishonour in case
of non-acceptance

(2^e par)
1063 The notice of dishonour in case
of non-payment must contain the
same particulars mutatis mu-
tatis, and, in addition, the
day of maturity of the bill of
exchange.

Art. 1027. - une lettre recommandée, par qui le
sender est en règle justification, il
a envoi.

Art. 1024. - Le système qui veut qu'en cas de
Non Acceptance on puisse exiger le
paiement immédiat (au lieu d'une
Security ce que les lois étrangères)